
Certificat de mise en œuvre de matériaux biosourcés : « filière sèche »

Référentiel d'activités, de
compétences et de certification

Auteurs : Émeric VIDAL, Dirk EBERHARD, Camille
Melquiond pour la Fédération Écoconstruire

Référentiel des activités, compétences et évaluations objets de la certification

Compétences principales :

- Préparer et organiser un chantier pour mettre en œuvre des matériaux biosourcés
- Mettre en œuvre des matériaux biosourcés en vrac et manufacturés afin d'isoler

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
Compétences	Critères d'évaluation	Modalités d'évaluation
Diagnostiquer et prendre des informations sur le chantier afin d'identifier des désordres liés à l'humidité, à l'usage et à la structure du bâti et de préconiser une solution technique dans le bâti existant ou intégrer une solution technique biosourcée dans la construction neuve	L'exécution en autonomie du diagnostic est conforme et en adéquation avec la solution technique envisagée.	<p>Accès à la certification : Pour pouvoir accéder à la certification, le candidat doit avoir au préalable réussi les évaluations réalisées lors du parcours de formation. Il s'agit d'un questionnaire à choix multiple permettant de valider l'acquisition des connaissances théoriques concernant la mise en œuvre des matériaux biosourcés.</p> <p>Modalités de certification : Un binôme de « certificateurs agréés » composé de professionnels avérés et/ou experts nommés et conventionnés par l'organisme certificateur évalue un dossier d'apprentissage en renseignant les grilles d'évaluation issues des indicateurs définis par le référentiel. Dans le cas où le candidat ne satisfait que 70% des indicateurs attendus, le binôme de certificateurs est amené à réaliser un entretien d'explicitation avec lui. À l'issue de cet entretien, qui peut être réalisé en face à face ou à distance (via un système de visioconférence) le binôme peut réévaluer sa décision afin d'octroyer ou non la certification. Dans le cas où le candidat obtient moins de 70% des indicateurs attendus, la certification n'est pas obtenue. Le</p>
Évaluer les types, caractéristiques et quantités des matériaux et matériels nécessaires afin de prévoir les approvisionnements et de les mettre en œuvre selon la solution technique choisie	<p>Les supports sont conformes aux exigences de la solution technique envisagée</p> <p>Le choix des outils, les matériaux nécessaires à la réalisation de la mise en oeuvre sont effectifs et en conformité réglementaire.</p> <p>La quantité et la pertinence des matériaux commandés est conforme aux prescriptions réglementaires.</p>	
Préparer les éléments permettant de mettre en sécurité les personnes et les matériaux et de gérer les déchets	<p>La mise en sécurité de la zone de chantier et/ ou de la zone de travail est effective et respecte les règles de sécurité en vigueur (EPI, manutention des charges, pictogrammes de sécurité, etc.).</p> <p>La transmission des informations relatives à son activité de préparation est correcte.</p> <p>Le nettoyage du chantier et de ses abords ainsi que la gestion des déchets sont prévus pour l'intervention.</p>	
Réceptionner et contrôler les éléments nécessaires à l'intervention afin de préparer les	L'exécution en autonomie de l'opération de préparation des supports est effective et respecte les règles de sécurité du chantier (EPI,	

<p>supports à traiter suivants les solutions techniques retenues et les contraintes</p>	<p>manutention des charges, dispositif de protection contre les particules fines, etc.). Le nettoyage du chantier et de ses abords est réalisé, les déchets sont triés et évacués suivant leurs classes.</p>	<p>binôme de certificateurs agréés le notifie auprès du candidat et l'invite à réaliser les corrections nécessaires afin que celui-ci puisse se représenter à la certification ultérieurement.</p>
<p>Installer les matériels permettant l'application d'isolant vrac pour combles perdus afin de souffler ou déverser en répartissant régulièrement le matériau isolant sur toute la surface à traiter en respectant l'épaisseur attendue</p>	<p>La mise en œuvre par application ou injection des matériaux biosourcés en vrac est effective et conforme aux usages et règles de bonnes pratiques. Le contrôle de conformité (respect des aplombs, des épaisseurs, des niveaux et des mesures) est réalisé. La transmission des informations relatives à son activité de mise en œuvre de matériaux isolants biosourcés est correcte. Le nettoyage du chantier et de ses abords est réalisé, les déchets sont triés et évacués suivant leurs classes.</p>	<p>Le dossier d'apprentissage : Il s'agit d'un dossier « reportage photo explicité » sur un ouvrage (chantier réalisé ou à réaliser, en cours de formation ou en dehors) et comprenant des plans d'exécution et croquis. Il doit permettre de documenter le parcours de développement des compétences du candidat. Le candidat y décrit, de manière circonstanciée, l'ensemble des tâches, activités et actions qu'il a réalisées afin de mener à bien son intervention, ces éléments apportant des preuves tangibles lui permettant de révéler l'acquisition des différentes compétences attendues et décrites dans le référentiel d'activités de la certification visée.</p>
<p>Installer les matériels permettant l'application d'isolant vrac pour caissons afin d'injecter le matériau isolant en garantissant le respect de l'étanchéité.</p>	<p>Le nettoyage du chantier et de ses abords est réalisé, les déchets sont triés et évacués suivant leurs classes.</p>	<p>Modalités de mise en œuvre du dossier d'apprentissage : L'organisme certificateur met à disposition du candidat un guide rédactionnel lui permettant de renseigner, pas à pas, son dossier d'apprentissage. Une plateforme numérique dédiée et didactique permet de déposer les textes, les photos et de gérer la mise en forme du document attendu. Lorsque le candidat estime la rédaction du dossier d'apprentissage terminé, il le soumet à évaluation en envoyant son document au format numérique et/ou papier auprès de l'organisme certificateur.</p>
<p>Prédécouper et poser des panneaux isolants manufacturés afin de respecter la prise de côtes et les avis techniques</p>	<p>La pose de panneaux isolants biosourcés manufacturés est effective et conforme aux normes et aux règles de bonnes pratiques. Le contrôle de conformité (respect des aplombs, des épaisseurs, des niveaux et des mesures) est réalisé. La transmission des informations relatives à son activité de mise en œuvre de matériaux isolants biosourcés est correcte. Le nettoyage du chantier et de ses abords est réalisé, les déchets sont triés et évacués suivant leurs classes.</p>	<p></p>